



Caution solidaire société disproportionnée

Par fred0425

Bonjour

Tout est dans le titre.

La banque de ma société récemment liquidée me réclame les cautions solidaires, ce qui est normal car contractuel.

-18000?/ tête (2 têtes) pour un emprunt de 150000?..ok

-18000/ tête (x2) pour un emprunt de..30000?

Si la première me semble "normale", la seconde me semble disproportionnée.

La créance sur les 30000? est de 24000? (+ 1500? d'indemnités forfaitaire?)

Le problème est que la banque me réclame 2 x 18000? c'est à dire plus que le montant dû. Normal ou pas?

Par avance merci!